

Inauguration du Local 22 mai 1937.

L'Œuvre, le Local tant désiré par notre Société est tout
arrivé à chef. L'inauguration en lieu le 22 mai 1937 avec
le programme suivant.

Inauguration du Local des Sociétés, Le Lieu



LE CORTÈGE ARRIVE DEVANT LE LOCAL

Cliché obligeamment communiqué par la « Feuille d'Avis de Lausanne »

Photo Locatelli, Le Pont

Samedi 22 mai 1937

INAUGURATION du local des Sociétés du Lieu

PROGRAMME

- 12h. Réception des invités au Local.
- 12h. 45. Banquet à l'Hôtel-de-Ville.
- 14 h. 45. Cortège.
- 15 h. Cérémonie officielle, remise du
Local aux Autorités du Vil-
lage.
- 16 h. 30. Collation à l'Hôtel-de-Ville.
Partie familiale.
- 20 h. 15. Représentation
- 23 h. 15. Bal.

Tout village qui se respecte comporte trois centres sociaux : l'Église, l'Hôtel de Ville avec son Café, qu'a si bien loué Ph. Monnier, et son local des sociétés. Le village du Lieu possédait les deux premiers, mais manquait du troisième. Cette lacune est maintenant comblée. Le Lieu possède son local, beau bâtiment qui commande l'entrée du village et qui sera désormais le centre de toute l'activité gymnastique et artistique de la population.

On comprend aisément que le village ait tenu à fêter l'inauguration de son local avec ampleur et de façon à graver le souvenir de la journée dans toutes les mémoires. Il a pleinement réussi et l'inauguration du local a été une fête parfaite en tous points.

C'est samedi, à midi, que les officiels et invités se rencontrent sous le porche du nouveau bâtiment, décoré et fleuri. Dans la plate-bande qui le longe, les géraniums et les pensées font éclater leurs couleurs sous le soleil de mai, et on reconnaît déjà là la main des dames du Lieu, qui ont amplement contribué, de cent diverses façons, à doter le village d'une salle de spectacles spacieuse et d'un local de gymnastique répondant aux exigences des plus difficiles.

Parmi les invités, nous notons la présence de M. le Préfet du District de la Vallée, M. Berger, représentant du Département, M. Jomini, pasteur, M. J.-J. Rochat, député du Cercle, M. Fallet, architecte, les délégués des sociétés de la Commune et de gym de la Vallée, les autorités communales et de village, ainsi que le grand comité du local, au sein duquel siégeaient quelques dames, car on est féministe au Lieu.

Tout ce monde se réunit donc dans la salle des répétitions, au premier étage, dont un côté s'ouvre sur la grande salle et qui sera, lors des représentations, une « loggia » fort agréable pour les auditeurs ne trouvant pas de place dans la salle.

L'accueil si aimable du comité d'inauguration nous empêche d'admirer à leur prix toutes les nombreuses commodités que renferme le bâtiment, dont les plans sont dus à M. Fallet, architecte. Nous remarquons cependant les belles boiserie en sapin du Risoud ainsi que les plafonds à caissons, qui seraient un luxe en d'autres lieux. Signes de sagesse sont bien ces gros fourneaux à bois, qui paraîtraient un peu archaïque, si nous n'y voyions le signe que le comité de construction a voulu avant tout se servir des produits locaux pour le chauffage et lutter contre la mévente des bois en se chauffant confortablement avec son aide.

Après quelques paroles de bienvenues, par M. W. Nicole, les invités se rendent à l'Hôtel de Ville où, dans ce qui servit jusqu'à hier encore de grande salle, un banquet fort succulent attend. On rend ainsi à la salle désaffectée un dernier hommage. Le roi est mort ! dit-on, vive le roi !

Tandis que gravement, les invités savourerent encore un cigare, les enfants du village s'impatientent sur la place. Car, il y a un cortège, et le cortège, c'est le plaisir des petits. En y prenant part eux-mêmes, ils se sentent associés plus intimement à la fête des grands, ils comprennent mieux qu'ils sont de la fête.

Conduit par l'excellente musique « La Persévérante », le cortège, auquel prennent part les enfants des écoles, les sociétés et les invités, fait le tour du village et se rend au local où doit se faire la remise officielle du bâtiment.

La remise du bâtiment.

Une fois tout le monde en place le lourd rideau de velours rouge s'écarte lentement et, après un morceau de musique et quelques mots d'introduction de M. Rochat, M. E. Meylan, président de la commission de construction, a l'honneur, dit-il, de remettre le bâtiment aux Autorités du Village.

Il rappelle tout d'abord, la constitution il y a 17 ans, le 11 novembre 1919, du comité d'étude pour la construction d'un local. Dans une brève étude historique, il relève l'activité patiente de ce comité qui, inlassablement, contre vents et marée, recueille, franc après franc, peut-on dire, la somme nécessaire à la réalisation du vœu de toute la population.

M. Meylan fait ensuite faire en pensée le tour du propriétaire.

Le local est situé sur le terrain dit : « La Pièce », don du Hameau du Lieu, d'une superficie de 1574 m², la surface utile du préau est de 639 m². Ce dernier est clôturé par une solide balustrade en bois et en béton. La porte principale franchie, on trouve la caisse, l'office, un hall d'entrée et les vesti-

iaires. La grande salle, qui servira aux manifestations des sociétés s'ouvre sur le hall. Sa surface est de 129 m² et cube 710 m³. Elle est munie de tous les engins gymnastiques utiles. La scène est d'une superficie de 62 m² et est meublée de décors très lumineux.

A l'étage, la salle de répétition des sociétés et, à côté, la cabine pour le cinéma.

Le devis du bâtiment était de fr. 75,000.— et il n'a heureusement pas été dépassé, si bien que la situation financière est excellente. Ce résultat est acquis du fait que le comité de construction a continuellement eu devant les yeux l'adage : « Suivant ta bourse, gouverne ta bouche ». Il ne s'est fait aucun gaspillage.

M. Meylan termine son exposé en remerciant tous ses collaborateurs du comité, M. Fallet, architecte, et tous ceux qui se sont dépensés sans compter pour le bien commun et remet officiellement le bâtiment au Conseil administratif du village du Lieu.

M. H. Meylan, au nom de ce dernier, vient apporter les remerciements de la population tout entière. Il constitue, dit-il, un embellissement pour notre localité, et représente une

Suite compte-rendu inauguration du Lieu

Pour terminer cette abondante joute oratoire, M. J.-J. Rochat, dans une de ces improvisations lyriques dont il a le secret, fait la comparaison de la Vallée Joux du temps des moines défricheurs et paisibles avec notre époque bruyante et trépidante. Il souligne le fait que le local n'est pas une œuvre des pouvoirs publics, mais issu de l'initiative privée. La population du Lieu a compté sur elle-même pour commencer. Il souhaite, en terminant, que le local soit souvent le rendez-vous de la jeunesse du village.

M. Ernest Golay, dit encore deux mots au nom de l'Association gymnastique de la Vallée puis la séance officielle, qui avait été agréablement coupée par des productions du Chœur Mixte et de la Persévérante, se termine avec l'exécution par les deux sociétés réunies sous la direction de M. Marc Guignard, de la *Prière patriotique*, de Daleroze, écoutée religieusement par toute l'assistance debout parmi laquelle on sent passer le frisson sacré de l'amour de la Patrie.

Rien ne met en appétit comme des longues, et harmonieuses périodes oratoires. Le comité d'organisation l'avait également prévu, aussi une demi-heure ne s'était pas écoulée depuis la clôture de la partie officielle qu'invités et amis, réunis à nouveau à l'Hôtel de Ville, restaurés par une abondante collation, sont prêts à écouter de nouvelles congratulations et félicitations.

C'est à M. H. Rochat qu'échoit la tâche d'ouvrir les vannes de l'éloquence. On entend tour à tour MM. Jomini, pasteur du Lieu, Barbey, instituteur, qui dirige ensuite un chœur des élèves, Fallet, architecte du local, Ch. Depierre de la commission technique des gymnastes vaudois, Berger, représentant du Département, Genier, président de la Section des gym du Sentier, H.-A. Rochat, président de la Commission scolaire et Marcel Nicole, président du Conseil communal du Lieu. Une élève, pour couper cette remarquable série de discours, déclama fort bien une pièce de vers de J. Normand.

Les heures vont vite en bonne compagnie, et le soleil commence à doré les vitres de la salle lorsque le major de table licencie ses troupes. Il faut, en effet, que chacun puisse se préparer pour le soir, se refaire une beauté capable d'affronter les feux de la rampe.

Local des Sociétés - Le LIEU

PORTES
19 h. 45

Samedi 22 mai 1937

RIDEAU
20 h. 15

SOIRÉE

musicale, littéraire et gymnastique

organisée à l'occasion de

L'INAUGURATION DU LOCAL

par les Sociétés du village

PROGRAMME

- | | | |
|--|--|-------------------|
| 1. Départ des Gladiateurs , Marche | Persévérante | H.-L. Blankenburg |
| 2. Dom Pascale , Fantaisie | Persévérante
arrangement F. Andrieu | G. Donizetti |
| 3. Ma Poupée chérie | Choeur Mixte
arrangement de F. Darcieux | D. de Léverac |
| 4. Production des Classes de la Société Fédérale de Gymnastique | | |
| 5. Les Cloches du Pays | Choeur Mixte | F. Darcieux |
| 6. La Flûte enchantée , Fantaisie | Persévérante
arrangement Kessels | Mozart |
| ENTR'ACTE | | |
| 7. La Couvée , Comédie en 3 actes | | Brioux |
| 8. Ballet des Patineurs | | |

Entrées Fr. 1.10 (Taxe municipale comprise)
Enfants admis gratuitement à la répétition générale du vendredi

B A L Orchestre Frank

La soirée.

A vingt heures trente commence le dernier acte de la journée. La salle est remplie jusque dans son moindre recoin, les musiciens de l'orchestre Frank sont à leur pupitre et au balcon de face, se pressent les retardataires incorrigibles.

La présentation du programme musical, gymnastique et littéraire, est un digne couronnement de la fête. MM. Mare Guignard et Bertherat, dont on a pu dire au cours de l'après-midi qu'ils étaient les principaux facteurs dans la décision de construire, font interpréter de fort jolies choses à leurs musiciens. Les gymnastes présentent également des numéros avec un ensemble parfait, et nous notons en passant l'originalité de la production des pupilles.

C'est avec un brin de curiosité que nous voyons ensuite le rideau s'ouvrir pour le premier acte de la comédie de Brioux. Ce dernier n'est pas un auteur facile à interpréter, loin de là. Cependant, au fur et à mesure que se déroule l'action, qui semble aujourd'hui un peu simpliste, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la façon dont les acteurs s'acquittent de leur tâche difficile. Cette pièce, par le dramatique de son atmosphère, n'aura certes pas manqué de faire impression sur ceux que l'éducation des enfants préoccupe et ne les a pas fait rire.

Du reste, la leçon que nous donne Brioux n'est pas nouvelle, et Montaigne disait déjà, au XVI^{me} siècle : que « ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents : Cette amour naturelle les attendris trop et relâche, voire les plus sages. Qui veut en faire homme de bien, il faut lui en roidir l'âme et les muscles. »

Pour chasser les impressions sérieuses nées de trois actes de la pièce, le rideau se lève à nouveau et huit danseuses y réussissent sans peine en évoluant avec grâce, souplesse et rythme, aux sons langoureux et romantiques de la *Valse des patineurs*.

C'est là le point final de la fête officielle. Dès ce moment, la salle appartient aux couples nombreux des danseurs et danseuses. Nous quittons le village sommeillant au fond de son vallon, sous la garde de la vieille tour illuminée qui veille doucement au-dessus des vieux toits patinés.

Géo.

Nous avons le devoir de remercier ici le comité de réception, et particulièrement M. A. Rochat, syndic, pour la cordialité et l'amabilité avec laquelle fut reçu le représentant de la Feuille d'Avis de la Vallée.